



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance**

Paris, le 21/09/2023

Secrétariat général
Sous-direction des statistiques et des synthèses
Bureau des études statistiques sur les élèves
DEPP A2
n° DEPP- D2023- 009741
Affaire suivie par :
Laurence BRUN
Mél : eana@education.gouv.fr

61-65 rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

La directrice

à

Mesdames les rectrices et Messieurs les
recteurs de région académique

Mesdames les rectrices et Messieurs les recteurs
d'académie

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les responsables académiques
des centres académiques pour la scolarisation des
élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants
issus de familles itinérantes et de voyageurs

Objet : Lancement de l'enquête sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) - année scolaire 2023-2024.

Références : Programme des opérations statistiques et de contrôle de gestion des directions d'administration centrale de 2023-2024.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Depuis 2014, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a mis en place une enquête annuelle permettant de quantifier le nombre d'élèves allophones nouvellement arrivés sur le territoire. **Le champ de l'enquête regroupe tous les élèves allophones du CP jusqu'à la terminale, scolarisés ou en attente de scolarisation.**

Les CASNAV et les DSDEN sont responsables de la collecte des données dans leur académie. Selon l'organisation territoriale appliquée dans l'académie, les Services statistiques académiques (SSA) peuvent assurer l'assistance technique de la collecte.

CPI :
DGESCO A1-1 - Bureau des écoles maternelles et élémentaires (Hélène DEMESY, Marion MALLET-PETIOT)
DGESCO A1-2 - Bureau des collèges (Sofia NOGUEIRA)

L'enquête EANA se déroule tout au long de l'année scolaire. L'enquête 2023-2024 débutera **le lundi 23 octobre 2023** et se terminera **le vendredi 12 juillet 2024**.

La collecte a pour objectif de recenser tous les élèves (nés entre le **01/01/1997 et le 31/12/2017**) ayant des besoins éducatifs particuliers dans le domaine de l'apprentissage du français langue seconde (FLS) au cours de l'année 2023-2024, qu'il s'agisse d'élèves effectivement nouveaux ou d'élèves déjà présents lors de l'année scolaire 2022-2023 et ayant toujours des besoins en FLS à la rentrée 2023-2024.

Important : à partir de cette année, le champ de l'enquête s'étend aux établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Comme pour les années précédentes, les données devront être saisies dans l'application disponible à partir du lien :

<https://dep.adc.education.fr/eana/>

L'application offre la **possibilité de déléguer la saisie** :

- aux chefs d'établissement dans le second degré ;
- aux IEN de circonscription dans le premier degré.

La délégation de la saisie est laissée à votre appréciation.

Un rappel de l'objet de l'enquête et de son champ ainsi que l'ensemble des fonctionnalités de l'application sont précisément décrits dans le **guide utilisateur** qui est accessible dans l'application à la rubrique « Instructions, nomenclatures ».

Cette enquête est couverte par le secret statistique. Son exploitation ne donnera lieu à la production d'aucune information concernant individuellement l'élève ou son établissement scolaire. En vous rendant sur le site de la Depp www.education.gouv.fr/enquete-eana vous trouverez toutes les informations en rapport avec cette enquête et les travaux publiés à partir de ces données.

En dehors des personnes qui les auront saisies, les données individuelles seront accessibles aux personnels de la DEPP et des services statistiques académiques, à seules fins statistiques.

Nous vous remercions vivement de la participation de vos services à ces opérations.

La directrice de l'évaluation, de la prospective
et de la performance


Magda TOMASINI

Annexe : Les correspondants

Demandeur	Nature du problème	Contact
Casnav	Méthodologie de l'enquête (champ, calendrier) Demande résultats enquêtes précédentes Maintenance corrective et évolutive de l'application web permettant de recueillir les données	Responsable enquête : Laurence Brun eana@education.gouv.fr
	Assistance technique (gestion accès à l'application, aide pour importation de fichiers)	Gestionnaire enquête : Catherine Baltimor eana@education.gouv.fr <i>Si les SSA sont impliqués dans la chaîne de collecte de l'enquête dans l'académie, ils peuvent être contactés pour une aide à l'importation de fichiers.</i>
DSDEN	Pour toute question	Casnav de rattachement <i>Si les SSA sont impliqués dans la chaîne de collecte de l'enquête dans l'académie, ils peuvent être contactés pour une aide à l'importation de fichiers.</i>
Établissement	Pour toute question	DSDEN ou Casnav (ou SSA)
IEN de circonscription	Pour toute question	DSDEN ou Casnav (ou SSA)